

## ECONOMIE

OU VA L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE ? DE FAUX NAÏFS N'ONT CESSÉ CES DERNIERS MOIS DE POSER LA QUESTION, SUGGÉRANT QU'IL N'Y A PAS PLUS DE RÉFORMES EN VUE QUE DE PILOTE DANS L'AVION.

LE PRÉSIDENT ABDELAZIZ BOUTEFLIKA VIENT D'APPORTER UNE SÉRIE DE RÉPONSES CONCRÈTES : 8 À 10 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN D'INVESTISSEMENTS ET UN TAUX DE CROISSANCE DE 7 À 8 % SUR DIX ANS.

# La grande mutation

■ A quoi ressemblera l'Algérie dans dix ans ? Malin qui pourrait répondre à cette question aujourd'hui. Mais le président Bouteflika vient de donner les premiers éléments d'une réponse en dessinant le profil de la nouvelle société algérienne au cours de plusieurs discours prononcés pendant ses deux visites à Berlin et à Moscou, devant des aréopages d'hommes politiques, de financiers ou de capitaines d'industrie, et devant les représentants de la communauté algérienne en Allemagne. Il s'est voulu direct et aussi concret que possible. Aux impatientes, il a dit que le chemin serait long : *"Quand on entreprend de remédier aux effets, mais surtout aux causes d'une crise qui s'est étalée sur dix ans, il ne faut pas s'attendre à des résultats immédiats. De simples mesures ne peuvent pas y suffire : il faut engager une œuvre au long cours, procéder à une révision de fond en comble de l'édifice institutionnel, mettre au point une architecture totalement nouvelle qui réponde de la solidité et de la pérennité de la nouvelle construction. On ne change pas un pays en crise en prenant des mesures à la volée, mais en reconstruisant ses fondements moraux, politiques, économiques et sociaux. Gardez-vous de tout empressément"*, a-t-il dit devant les émigrés algériens en Allemagne. *"Ce n'est pas un défi aux contours définis à relever, mais une œuvre multiforme et de longue haleine qui requiert pour sa réalisation un minimum de temps et un maximum de bonnes volontés."*

Aux sceptiques qui ne s'interrogeaient sur les réformes que pour clamer qu'elles n'auront jamais lieu, il a répondu par l'annonce d'un programme complet d'action, comportant des mesures structurelles dans divers domaines et

une politique de relance qui doit être mise en place dans les prochaines semaines. L'orientation est claire : l'objet de la longue réflexion à laquelle il s'est astreint pendant plusieurs mois avec ses ministres réformateurs est bien l'établissement d'une économie de marché, centrée sur des entreprises concurrentielles et compétitives, libérées de toutes les entraves bureaucra-



tiques actuelles, ouvertes aux partenariats et aux investissements directs étrangers. Ce processus de réformes approfondies sur le plan économique et politique s'inscrivant lui-même dans une démarche de redressement national cohérent, permettant de sortir le pays de la crise dans laquelle il a été plongé il y a dix ans du fait d'une *"mauvaise planification de l'entrée en démocratie"*.

La sortie de crise suppose non pas un remède, mais une panoplie de remèdes : défense des bases républicaines de l'Etat, mise en place des instruments nécessaires à la bonne gestion des affaires publiques, mise en branle de réformes structurelles pour réunir les conditions d'un bon fonctionnement de l'économie sur un marché libre, ouvert et compétitif, passage d'une *"économie anémiée et centralisée"* vers une économie ouverte au partenariat et à l'investissement direct privé national et étranger. Les réserves accumulées ces deux dernières années du fait de l'augmentation des prix du brut ne serviront pas à alimenter l'import-export, mais à financer ces réformes de fond. *"On ne me poussera pas à faire les mêmes erreurs que les gouvernements précédents"*, a indiqué le chef de l'Etat.

**IL A LAISSÉ PERCER UNE PRÉFÉRENCE** pour l'économie sociale de marché, qui, tout en assurant la prospérité de l'Allemagne ruinée par la guerre, a permis de préserver la paix sociale. A tous, après huit ans de violence et deux ans de concorde civile, il a redit sa foi dans la paix et la réconciliation nationale, conditions nécessaires pour surmonter la crise. *"Il n'y a aucune alternative à la politique de réconciliation nationale. Elle est seule à même de mettre un terme définitif à la violence et aux atteintes à l'honneur de nos institutions – et j'entends par là l'institution militaire, qui durant la décennie noire ou la décennie rouge a préservé ce qui est d'une valeur inestimable – l'intégrité territoriale du pays, l'unité du peuple – et a empêché l'effondrement de l'Etat. Elle a préservé les institutions et le régime républicain, qui comptent parmi les constantes nationales."*

De ces discours-programmes, on peut tirer les

orientations suivantes. Elles renseignent sur ce qui va être entrepris dans les prochaines semaines en Algérie et les chantiers qui y seront ouverts. Ils dessinent le profil d'une nouvelle économie et d'une nouvelle société, dont l'architecture est désormais politiquement définie.

### Banques

Redressement du secteur bancaire et développement du marché des capitaux. L'objectif est de doter les banques publiques d'une organisation et de technologies mieux adaptées aux exigences de l'économie contemporaine, en vue d'améliorer la qualité et la variété de leurs services ainsi que leur performance. Une place croissante est accordée au partenariat bancaire et à l'établissement en Algérie de sociétés financières étrangères. Les aménagements nécessaires seront poursuivis pour doter l'Algérie d'un marché financier mieux adapté à ses potentialités, à ses immenses besoins de développement et aux nouvelles exigences imposées par la mondialisation des marchés.

### Cadre macro-économique

Le cadre macro-économique de base témoigne d'une stabilité économique solide. Un budget équilibré et même légèrement positif en 2000, une balance courante positive, une balance des paiements pratiquement équilibrée, une dette qui était hier de 30 milliards de dollars et qui n'est plus que de 25 milliards de dollars fin 2000, et enfin le service de la dette qui représentait hier 30 % des exportations et qui est tombé à 19 % fin 2000. On peut nous dire que tout ceci est volatile parce que basé sur le pétrole. C'est vrai, mais on sait que pour les années à venir le marché du pétrole connaîtra une tendance durable à la hausse des prix.

### Croissance de 7 à 8 % par an

L'Algérie dispose maintenant d'un cadre macro-économique stabilisés qui a permis de redresser l'équilibre des indicateurs fondamentaux nécessaires à une croissance forte et durable, et d'un dispositif légal et réglementaire transparent et attractif, favorisant aussi bien l'investissement privé algérien et étranger que la bonne gouvernance. Il s'agit de parvenir à un taux de croissance élevé et durable. On table sur un taux moyen de 7 à 8 % par an sur une dizaine d'années.

### Électricité

L'Algérie projette de produire de l'électricité à partir du gaz et d'augmenter ainsi ses capacités de génération électrique en vue de l'exportation. Un projet de production de 2 000 mégawatts a été lancé, dont 120 MW destinés à l'exportation et 800 au marché intérieur. Vingt candidats à la



**Abdellatif Benachennou, ministre des Finances, Hamid Temmar, ministre de la Participation et de la coordination des réformes, et Mohamed Maghlaoui, ministre des P. et T.**



réalisation de ce projet sont déjà en lice. La politique définie dans ce domaine permettra la libéralisation de la production et de la distribution d'électricité, l'accès libre de tiers au réseau de transport de l'électricité et du gaz, la liberté d'exporter et d'importer de l'électricité. La régulation du marché sera assurée par une commission indépendante.

### Europe

L'Europe semble avoir atteint ses limites en ce qui concerne certaines filières de production, d'autres producteurs s'avérant plus compétitifs et plus efficaces. Par ailleurs, on assiste à un glissement général des industries européennes vers des domaines de savoir-faire avancé et d'intelligence. L'Algérie est prête à accueillir les industries que l'Europe souhaite délocaliser pour des raisons de coût ou de concurrence, sans pour

autant renoncer à développer une industrie propre basée sur le savoir et l'imagination. L'avenir de l'Algérie est lié à l'existence d'une capacité industrielle puissante et diversifiée. Cela est vrai aujourd'hui plus qu'hier, maintenant qu'a été prise la décision de conclure une association de l'Algérie avec l'Europe dès cette année 2001.

### Hydrocarbures

Le secteur des hydrocarbures constitue le centre névralgique de l'économie nationale, ne serait-ce que par le fait qu'il représente 60 % des recettes fiscales de l'Etat, soit plus du quart du PIB, et 95 % de ses recettes extérieures. Les besoins d'investissements de la Sonatrach s'élèvent à environ 20 milliards de dollars dans le cadre de son programme de développement à moyen terme. L'ouverture à la concurrence de l'ensemble des activités d'amont et d'aval permettra d'élargir le processus de libéralisation partiellement engagé en 1986 et en 1990. Il s'agit de créer des conditions plus attractives pour les investissements privés sur toute la chaîne des hydrocarbures, de favoriser la multiplication des découvertes, d'assurer le développement de nouvelles réserves et de promouvoir le développement de la valorisation des produits bruts en aval.

### Industrie

Par le passé, la doctrine de développement industriel était de créer les conditions de bases nationales permettant une indépendance économique. "L'Histoire a montré, précise le chef de l'Etat,

*que l'indépendance économique est un mythe ruineux et irréaliste et que l'intégration dans l'économie mondiale est une nécessité qui permet de gagner du temps et de limiter les coûts de développement. Mais nous avons appris aussi que l'intégration à l'économie mondiale nécessite une capacité industrielle nationale moderne et compétitive appuyée sur une base technologique avancée et un savoir-faire intelligent.* Il est nécessaire que cette vaste action de réforme soit accompagnée d'une politique industrielle qui donne leurs chances aux entreprises algériennes privées, publiques et en partenariat.

### **Investissement : 8 à 10 milliard de dollars par an**

La politique de redressement pour atteindre le taux de croissance de 7 à 8 % par an sur une dizaine d'années implique un investissement annuel de 8 à 10 milliards de dollars. De nouvelles règles d'investissement sont en train de se mettre en place, transparentes et souples, offrant un bon retour sur investissement et répondant à toutes les garanties légales de stabilité des conditions contractuelles et de protection de l'investissement privé. La nouvelle politique offre aux investisseurs privés de nombreux avantages, assurant notamment le libre transfert des revenus et des plus-values, avec des conditions fiscales et parafiscales qui n'ont rien à envier aux avantages accordés par les autres pays de la région. Le code d'investissement, très libéral dans ses dispositions actuelles, sera renforcé par la mise en place rapide d'un guichet unique qui permettra aux investisseurs potentiels de ne pas payer les coûts de transaction auxquels ils sont soumis aujourd'hui.

### **Mines**

Le potentiel géologique algérien est considérable. La recherche de nouveaux gisements et leur valorisation nécessitent des capitaux importants, difficilement mobilisables par des opérateurs nationaux. L'Algérie a décidé de créer les conditions pour accéder à d'autres sources de financement que celles de l'Etat pour favoriser le développement de nouveaux gisements, l'extraction de substances minérales, leur transformation sur place et leur exportation. En matière de partenariat, la nouvelle loi rompt avec la législation précédente qui n'autorisait les investisseurs étrangers à exploiter le domaine minier que dans le cadre de l'association à hauteur de 49 % au maximum du capital avec une entreprise publique algérienne. Les nouvelles règles permettent l'accès direct des investisseurs aux acti-

vités minières. Elles établissent un traitement égal des investisseurs, sans aucune discrimination.

### **Mondialisation**

Vers quelle mondialisation s'achemine l'Algérie ? Quels sont les ressorts de sa progression et les objectifs de son développement ? Les tendances affirmées vers la libéralisation et la démocratisation se traduisent, pour l'instant, par l'instauration de la loi inexorable de la compétition et de la concurrence dans tous les domaines de la vie internationale et cette loi, averti le Président, risque de "devenir inhumaine dès lors qu'elle s'applique sans ménagement et sans considération pour les conditions dans lesquelles sont placés les concurrents". La nouvelle définition des relations internationales induites par la mondialisation impose, selon lui, une autre vision du monde moderne où la compétition et le savoir-faire technologiques sont

devenus la clé du progrès. Il rappelle qu'il est dans l'intérêt général que "cette mondialisation se fasse au profit de tous et sans exclusive. Elle doit être gérée de sorte que l'écart entre les riches et les pauvres, entre le Nord et le Sud, cesse de se creuser et que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion soit un élément essentiel de la stratégie internationale de construction d'une société globale, ouverte, progressant vers un monde meilleur."

### **Réformes**

Articulées les unes aux autres, ces réformes constituent un ensemble, une esquisse, un plan de ce que sera l'Algérie après la crise. C'est sur le court, le moyen et le long terme qu'elles produiront leurs effets. La période de gestation est maintenant terminée et les options sont prises. Le programme de réforme comprend, tout d'abord, un ajustement légal et réglementaire qui doit faire du cadre de fonctionnement de



**INTERVIEW** MOURAD MEDELICI, MINISTRE ALGÉRIEN DU COMMERCE

## Les décisions et les actions

l'économie nationale et des interventions des opérateurs économiques un cadre de pleine liberté d'actions mais aussi de réelle concurrence. Il ne s'agit pas de substituer des monopoles privés aux monopoles d'Etat. Il s'agit d'ouvrir un marché et de le rendre aussi fluide et transparent que possible. Ensuite, une ouverture du secteur public actuellement à bout de souffle : il a besoin d'investissements – pour renouveler et réhabiliter son équipement –, de nouvelles méthodes de gestion et de nouveaux marchés, notamment extérieurs, pour se développer. L'entreprise publique – qui ne sera plus publique, mais restera algérienne – doit trouver des partenaires. Il s'agit de maintenir la capacité industrielle qui constitue une nécessité pour la croissance de l'économie et la création d'emplois.

### Relance

La consommation nationale sera stimulée par une politique d'investissement de l'Etat dans les domaines qui renforcent le dynamisme de l'économie nationale, notamment dans les infrastructures et le développement. Il ne s'agit pas de créer de l'emploi aléatoire, mais de donner aux entreprises les moyens de retrouver une santé suffisante pour qu'elles assurent leur mise à niveau et la reconstitution de leurs ressources. Un programme de lutte contre la pauvreté a été arrêté avec les Nations unies. Il concerne les 25 à 30 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, situation perçue par le Président comme *"inacceptable sur les plans moral et politique"* et qui représente un manque à gagner sérieux pour les entreprises qui ont besoin de marchés pour croître et créer de l'emploi. Une sérieuse relance économique ne peut être amorcée que sous une forte poussée des investissements et avec la mise en place d'un vaste programme de grands travaux rendu possible aujourd'hui par une réelle aisance financière. Quant aux réserves financières dormantes, elles sont utilisées au quotidien pour couvrir les importations en biens d'équipement et de consommation et assurer le service de la dette. *"C'est, rappelle Abdelaziz Bouteflika, leur unique vocation et c'est ce à quoi elles sont utilisées."*

### Télécommunications

La transformation du statut juridique de ce secteur est basée sur le désengagement de l'Etat des activités de gestion et d'exploitation. L'apport de capitaux privés lui permettra de s'adapter pour mieux faire face aux profondes mutations technologiques qui caractérisent les télécommunications dans le monde. □



**LE NOUVEL AFRIQUE ASIE : DEPUIS DEUX ANS, QUELS ONT ÉTÉ LES CHANTIERS OUVERTS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE L'OUVERTURE ÉCONOMIQUE ENGAGÉE EN ALGÉRIE ?**

**MOURAD MEDELICI :** Certaines tendances s'expriment en termes de mise en œuvre du programme présidentiel. De façon générale, le secteur commercial constitue indiscutablement l'un des plus révélateurs de la démarche réformatrice de l'économie algérienne. En effet, avec le démantèlement des monopoles, engagé il y a dix ans, l'Algérie a donné un signal puissant de son ouverture économique. Au cours de ces deux dernières années, cette démarche s'est consolidée d'une manière remarquable puisque nous avons libéralisé – au-delà du commerce stricto sensu – la poste et les télécommunications, ce qui n'est pas peu. Le monopole des PTT sur les télécommunications est tombé il y a un peu moins d'un an. Nous sommes aujourd'hui à la veille de lancer un appel d'offres pour l'attribution d'une licence GSM, et éventuellement de deux.

Deuxième opération symptomatique du démantèlement des monopoles, un des axes de la réforme : le monopole du tabac et des allumettes, la SNTA (Société nationale du tabac et des allumettes) a été remis en cause dans le cadre de la loi de finances de cette année. Ce qui fait qu'aujourd'hui, nous

sommes en mesure d'accueillir des investisseurs privés dans ce secteur.

Le deuxième axe concerne l'intégration de l'économie algérienne dans l'économie mondiale. En deux ans, deux décisions extrêmement importantes ont été adoptées : la reprise des négociations avec l'Union européenne (UE) et la prochaine reprise des négociations avec l'Organisation mondiale du commerce. Ces dossiers, initiés il y a quelques années, ont redémarré. Aussi voyons-nous aujourd'hui les négociations avec l'UE se développer de manière très correcte. Elles devraient s'achever avant la fin de l'année.

**■ QUAND PENSEZ-VOUS SIGNER CET ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'EU ?**

**M. M. :** Nous travaillons, Européens comme Algériens, avec cet objectif : signer un accord d'association d'ici la fin de 2001. Vous aurez observé qu'après un début de négociation au niveau multilatéral, les négociations de l'Algérie avec l'OMC ont été suspendues, il y a quatre ans, pour des raisons qui tenaient à une impréparation du dossier. Depuis, nous avons travaillé et il est fort probable qu'elles reprendront d'ici le second semestre. L'essentiel, ce sont les négociations bilatérales sur les tarifs, les services, etc. On peut en décider le commencement, mais on ne peut en prévoir la fin. Cela demandera plusieurs années. Trois ans me paraissent un

bon délai. Je rentre d'ailleurs de Genève où j'ai rencontré le directeur général de l'OMC.

Troisième axe en préparation – pour nous, aussi fondamental que les deux premiers –, celui de la refondation de l'Union du Maghreb arabe (UMA) de la consolidation de la zone de libre-échange arabe, pour lequel la décision algérienne n'a pas été aussi nette que pour l'UE et l'OMC. Mais ce que nous faisons avec l'OMC et l'UE se situe dans le cadre d'un principe concret : la négociation avec l'UE est liée à la remise en piste de l'UMA, donc de la zone de libre-échange maghrébine et de l'intégration de l'Algérie dans la zone de libre-échange arabe qui existe déjà, mais dont elle n'est pas encore membre.

**■ ELLE EXISTE SUR LE PAPIER SEULEMENT ?**

**M. M. :** Elle existe et elle fonctionne. Sur vingt-deux pays arabes, dix-neuf l'ont déjà ratifiée. Le traité implique une baisse annuelle de 10 % des tarifs douaniers. Depuis quatre ans que ce traité existe, les tarifs ont baissé de 40 % entre les pays qui l'appliquent effectivement (une quinzaine). Si l'Algérie voulait appliquer ce traité, il lui faudrait donc baisser ses tarifs douaniers d'un seul coup de 40 % ! Cela étant, il faut reconnaître qu'assimiler le développement à la seule création de zone de libre-échange relève du simplisme économique. Les pays ont d'abord besoin d'investissements. Ils ont d'abord besoin de créer, de développer leurs productions. Ensuite, lorsqu'elles existent, il faut les rapprocher des normes de qualité pour les rendre exportables sur le marché extérieur. Ce n'est donc pas l'intégration à une zone de libre-échange qui va, du jour au lendemain, nous mettre sur la voie du développement.

**■ NE FAUT-IL PAS, CEPENDANT, CRÉER DES CONDITIONS ET UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX INVESTISSEMENTS ?**

**M. M. :** La création d'une zone de libre-échange ou l'accord sur l'association avec l'UE sont des signaux qui disent aux investisseurs : venez chez nous, vous n'aurez pas seulement le marché algérien – qui est important –, vous aurez également le marché maghrébin et le marché arabe. Encore faut-il que dans les faits cela suscite effectivement un regain d'investissement, en particulier de ce que nous appelons les IDE (investissements directs étrangers).

**■ SUR CE POINT PRÉCIS, QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR INCITER CES IDE ?**

**M. M. :** Complétons d'abord le tableau. J'ai parlé du démantèlement des monopoles, des négociations avec l'UE et l'OMC, puis de la relance en cours du marché maghrébin et de l'intégration de l'Algérie dans la zone de libre-échange arabe. Vous avez raison de lier le commerce au développement. Il ne peut s'agir simplement d'échanger des produits. Il faut que le commerce soit l'occasion de découvrir des marchés et d'inciter des investisseurs. Mais quelles mesures doivent signaler positivement l'Algérie à l'attention de ces derniers ? Dans mon sec-

teur, le commerce, il y a des mesures absolument indispensables. Par exemple, la concurrence saine et loyale à l'intérieur d'un marché que l'investisseur considère comme pré-conquis. Quelqu'un de sérieux n'investira pas dans un marché où la concurrence n'est pas saine et loyale. Il ne le fera pas si les frontières sont des passoires permettant à des importateurs de le concurrencer déloyalement, alors qu'il a fait l'effort d'investir. Il ne le fera pas si, sur le marché, on trouve de la contrefaçon, importée ou produite localement. Il ne viendra pas s'il n'y a pas de réduction de la bureaucratie, qui est effectivement l'une de nos préoccupations. Dans le secteur commercial, la bureaucratie, c'est par exemple l'inscription au registre du commerce qui nécessite souvent plusieurs mois, alors que nous devrions simplifier les procédures et permettre aux investisseurs, nationaux ou étrangers, une entrée facile dans le système commercial algérien.

Ces trois axes sont donc : le renforcement et la modernisation de notre appareil douanier, la lutte contre les contrefaçons et la concurrence malhonnête et la simplification de l'accès au registre du commerce. Voilà trois chantiers ouverts au ministère du Commerce. Ils ne seront fermés, je pense, qu'au bout de quelques années. C'est une opération de longue haleine. Nous travaillons à la mise au point finale d'une loi sur la contrefaçon à partir d'une enquête nationale qui a duré huit mois. Nous sommes allés dans toutes les wilayas recenser tous les produits, identifier les origines et l'authenticité. Cette nouvelle loi, nous l'espérons, aboutira dans les mois à venir.

Concernant les IDE, qu'offre l'Algérie aux investisseurs ? D'abord la paix et la sécurité retrouvées. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les opérateurs économiques étrangers qui nous visitent : ils viennent de plus en plus nombreux et à un niveau de décision de plus en plus élevé. C'est un premier signe qui ne trompe pas. L'Algérie offre un marché solvable de 30 millions de consommateurs ; aucun autre dans la région n'a cette caractéristique. L'Algérie est un pays citadin, ce qui intéresse les investisseurs étrangers qui préfèrent un contexte à forte urbanisation. Le troisième élément attractif, c'est le coût de production. Nous sommes bien moins chers que le Maroc. Nous avons dévalué notre monnaie : elle vaut le dixième de ce qu'elle valait il y a dix ans. Du point de vue des salaires, mêmes ceux des cadres, nous sommes le pays le moins cher de l'UMA.

Par ailleurs, nous disposons de sources d'énergie stables, cédées sur le marché algérien à des prix très concurrentiels. Indépendamment du facteur sécurité de l'approvisionnement, cet avantage des prix est valable quel que soit le secteur. Nous détenons aussi des atouts fantastiques qui n'ont jamais été exploités : la pêche, le tourisme ou certaines activités minières. Enfin, nous améliorons notre

système de télécommunication. Cette opération portera ses fruits à partir de l'an prochain.

**■ RESTE L'OBSTACLE DE LA BUREAUCRATIE BANCAIRE, DE LA RÉGLEMENTATION RIGIDE...**

**M. M. :** Le système bancaire constitue un sujet de préoccupation un peu difficile. Il faudrait à la fois rétablir le bilan de nos banques et en améliorer la gestion. Le professionnalisme est impératif. Nous le prendrons là où il se trouve, chez nos partenaires qui sont disposés à nous l'apporter. Comme ils veulent d'abord s'assurer de la situation en termes de bilan, tout l'effort, depuis un an et demi, a consisté à assainir notre système et à le rendre intelligible au partenariat. Nous négocions actuellement des partenariats entre banques étrangères et banques algériennes, entre compagnies d'assurance étrangères et compagnies d'assurance algériennes. Je n'ai pas de scoop à vous offrir, mais vous verrez des banques algériennes négocier de tels partenariats avec des banques internationales de premier rang ! En particulier européennes. Le problème le plus ardu est celui de l'administration et de l'environnement administratif du droit. Il est tellement ardu que le président de la République a décidé de ne plus traiter, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, à travers un secrétariat d'Etat à la réforme administrative. Les expériences passées, sans avoir démerité, n'ont pas réussi à briser ce roc. C'est pourquoi le chef de l'Etat a confié cette charge à une commission pour la réforme de l'Etat. Je suis personnellement très confiant dans ses chances de réussite.

La plupart des chantiers que je viens de citer sont en cours, même s'il leur faudra un certain temps pour aboutir. L'important est que les décisions soient prises et les actions engagées. Je pense qu'au cours des deux dernières années, aucun dossier économique ou financier n'a été mis de côté. Nous avons enregistré un retard qu'il est impératif de combler. Et nous ne serons satisfaits que lorsque nous aurons retrouvé le chemin d'une croissance supérieure à 6 % par an. C'est tout à fait faisable. Nous avons une stabilisation confirmée des indicateurs macro-économiques, une inflation à 1 %, un taux de change réel très proche du taux officiel, des réserves de change nettement supérieures à ce qui est normalement requis dans un pays correctement géré, une baisse de la dette, etc. D'autant plus que le taux d'utilisation des capacités est encore faible aujourd'hui et que celles-ci seront appelées à s'exprimer. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce plan qui veut relancer l'investissement public et l'emploi.

Tout à l'heure vous me demandiez : que faites-vous pour rendre votre pays attractif pour les investisseurs ? Aux facteurs que je viens de mentionner, il convient d'en ajouter un autre, majeur celui-là : la démocratie en place en Algérie est un facteur de sécurité primordial et un atout de première importance. □